

Jeholet : « Ma réforme supprime des emplois ? Faux, on joue sur les peurs ! »

Après le mélodrame parlementaire au sujet de la réforme des APE, le ministre monte au créneau

L'examen de la réforme des APE (aides à la promotion de l'emploi) a donc été reporté de 15 jours au Parlement wallon. Après le mélodrame provoqué par la défection d'une élue MR qui a fait perdre sa majorité à la coalition MR-cdH. S'il ne se dit plus très optimiste quant aux chances de voir sa réforme approuvée avant les élections, le ministre wallon de l'Emploi défend, bec et ongles, sa réforme. « Elle met fin à l'opacité et est plus équitable que la situation actuelle », dit-il.

ENTRETIEN

Pierre-Yves Jeholet

Ministre wallon (MR) de l'Emploi

☉ **Ce n'est que partie remise ? Cela ira mieux dans 15 jours. M. Prévot sera rentré de Laponie...**
Je me bagarre depuis un an et demi pour cette réforme indispensable. On va tout faire pour qu'elle soit adoptée avant les élections, mais je suis réaliste et j'estime que les chances sont minces. Cela risque d'être compliqué car la volonté du gouvernement est de ne pas dépendre des voix du PTB, de celles de M. Puget ou de M^{me} Potigny. Quand je vois que M. Destexhe a changé trois fois de position en 24 heures... C'est difficile de composer avec eux de toute façon. On ne fera pas la réforme à n'importe quel prix !

☉ **C'est un peu le risque d'une majorité aussi étriquée. Une seule personne vous manque...**

Je pense que M^{me} Potigny doit avoir du mal à se regarder dans un miroir. Qu'elle dise ne pas connaître la réforme APE est interpellant ! Je suis en colère contre elle. Jamais, elle n'a envoyé de signal qu'elle était en désaccord avec le MR. Elle aurait dû au moins avoir le courage de remettre son mandat...

☉ **N'était-ce pas limite, sur le plan démocratique, de reporter la séance parlementaire de mercredi, sorte d'annulation à la carte en fonction de ce qui arrange la majorité ?**

C'était la plus sage décision. Le gouvernement, qui a beaucoup de respect pour le Parlement, a pris ses responsabilités. Nous ne voulions pas ajouter du chaos au chaos. L'opposition en aurait profité. Vous imaginez une après-midi de querelles et d'invectives ? Le but n'était pas de se donner en spectacle. Cela aurait encore plus nui au Parlement.

☉ **L'opposition se réjouit que votre réforme soit torpillée. Elle l'a toujours combattue. À tort ?**
C'est une réforme audacieuse, courageuse, pas facile, mais tout à fait indispensable. La Wallonie vit depuis des années au-dessus de ses moyens. Nous n'aurons pas plus d'argent demain et certainement pas avec la fin progressive des transferts Nord-Sud, au-delà de 2024. Il faut donc utiliser au

mieux chaque euro. Je ne veux pas dire un jour aux Wallons : on n'a plus assez de moyens, on va en retrouver en augmentant les taxes. Les syndicats et l'opposition ont joué sur les peurs. On a dit que j'allais supprimer des milliers d'emplois. On m'a reproché un tas de choses fausses ! Contrairement à la désinformation que j'ai subi, la réforme se veut plus transparente, équitable et utilisant mieux l'argent public pour répondre aux besoins publics.

☉ **la FGTB se dit toujours**

« Cette réforme se veut plus transparente, plus équitable et utilisant mieux l'argent public »

disposée à réformer le système. Mais sur base du texte précédent, fruit de compromis entre employeurs et syndicats...

Le texte de la ministre précédente (Eliane Tillieux (PS), NdlR) mettait fin aux points à durée déterminée venant à échéance à la fin de 2019. À hauteur de 200 millions. Ma réforme va tenir compte de ces points-là. Quant à parler de concertation, je l'ai fait : cela a représenté des centaines d'heures. C'était quoi l'objectif des APE ? Un plan de résorption du chômage qui permettait de remettre

à l'emploi des gens éloignés du monde du travail. Peu à peu, on s'est écarté de cet objectif avec un manque de clarté, d'objectivité. Des communes, des CPAS, des syndicats, les provinces ou le Forem ont reçu des points APE. Cela sans la moindre transparence. Je n'hésite pas à dire qu'il y avait du clientélisme ! On octroyait des points à durée déterminée ou indéterminée, etc. On parle quand même d'un budget d'un milliard d'euros, ce n'est pas rien ! Il est impossible de le voir gonfler année après année. Ici, on travaillera avec une enveloppe fermée, mais qui sera réindexée.

➔ **Cela risque quand même de coûter leurs APE à certains opérateurs. On peut comprendre leur inquiétude...**

Je le répète : ma réforme maintient l'emploi ! Je prends 100 % des points attribués, même si la consommation de certains opérateurs a été inférieure les années qui servent de base de calcul. L'enveloppe sera toujours d'un milliard, un peu plus même puisqu'elle sera indexée. Cela dit, j'assume que cela coûtera ses points APE au Forem ou aux Provinces... Mais même là, je ne dis pas qu'il faut supprimer ces emplois. Pour les Provinces, les points APE représentent 5,5 millions, soit 0,78 % de leurs frais de personnel. Si elles veulent maintenir ces emplois, l'effort est à hauteur de 0,78 %.

Cela ne me semble pas annoncer un bain de sang social ! Doivent-elles remplacer systématiquement tous les gens qui partent à la retraite, par exemple ?

➔ **Mais des ASBL peuvent s'inquiéter, alors que leur action est indispensable ?**

Je sais que c'est une aide indispensable pour les ASBL qui s'occupent d'éducation permanente, d'aides aux personnes ou aux handicapés, de l'accueil de la petite enfance, etc. La seule chose que je fais est de transférer ces enveloppes auprès des ministres fonctionnels (lisez : compétents, Ndlr). Pour qu'ils prennent leurs responsabilités

et qu'ils attribuent ces points APE selon des critères précis et transparents. Aujourd'hui, c'est facile : une ASBL culturelle, par exemple, fait une demande. La ministre de la Culture donne un avis positif (je n'ai jamais vu d'avis négatif) et on envoie le tout au ministre de l'Emploi qui doit décider. Il y a des clubs sportifs, de foot, qui bénéficient d'emplois APE. Pourquoi eux et pas d'autres ? Il n'y a aucun critère ! Les ministres devront aussi

tenir compte des nouveaux besoins de tous les secteurs dont ils ont la charge. Et je précise que, dossier approuvé ou pas, je publierai le cadastre de tous ces emplois APE d'ici la fin mai. ●

INTERVIEW > DIDIER SWYSEN

Des textes plus consensuels dev(r)aient encore aboutir avant les élections

D'autres réformes à sauver

La fin de législature s'annonce rock'n'roll à Namur. Pierre-Yves Jeholet l'a dit : il estime que les chances sont minces de voir passer la réforme des APE. Il en ira sans doute de même pour l'assurance autonomie. « Vu le défi que représente le vieillissement, c'est pourtant une réforme importante. » À l'horizon 2060, la Wallonie comptera en effet deux fois plus de personnes âgées de

80 ans et plus. Cette évolution générera un besoin croissant en matière d'aide aux personnes. L'assurance vise à déployer une couverture sociale pour répondre à ces besoins. Cela signifie-t-il que l'on peut fermer boutique ? Que plus rien n'avancera d'ici aux élections du 26 mai ? « J'espère bien que non », reprend le ministre Jeholet en passant ses dossiers en revue ;

« Le ministre-président Willy Borsus a entamé des négociations. On va voir si on peut avancer sur d'autres réformes plus consensuelles. Je pense à celle qui touche au programme de formation en entreprise et qui devait passer cette semaine en commission. C'est très important pour améliorer la formation et permettre ainsi de trouver des candidats pour des métiers en pénurie.

On devait aussi discuter cette semaine des indemnités à attribuer aux commerçants qui subissent des travaux de voirie. Va-t-on les prendre en otage ? J'espère que l'on pourra trouver des solutions. Aussi pour la réforme du bail à ferme où la concertation a été très large. » ●

D.SW.